



Conseil d'administration de Météo-France  
10 octobre 2025  
Compte-rendu

**Pour la CFDT-Météo, deux points ont été essentiels lors de ce Conseil d'Administration : le débat sur le budget et celui sur la prospective à 10 ans.**

Tandis qu'un point sur les principales actualités a été effectué par la pdg ([cf. Doc. ici](#)), la **CFDT-Météo est intervenue pour évoquer « son » élément d'actualité : les débats sur les mesures salariales.** Nous avons écrit au ministère du budget pour faire part de notre incompréhension des récents arbitrages en matière indemnitaire.

Nous avons expliqué aux administrateurs de quoi il retourne.

Nous avons remarqué que les Ingénieurs des Travaux de la Météorologie, les IT-M, les Techniciens Supérieurs de la Météorologie, les TS-M, surtout les premiers, sont bien moins servis en salaire que leurs homologues du ministère, les Ingénieurs des Travaux Publics de l'Etat les IT-PE, ou que les Ingénieurs des Travaux géographiques et cartographiques IT-GC. **A force de soulever le problème, nous avons obtenu une analyse comparative de la part de notre DRH, qui révèle par exemple « des écarts entre les socles MF et IGN en moyenne de 2 400 € d'écart au socle » entre IT-M et IT-GC.**

Sur cette base, nous avons demandé la pleine utilisation des marges budgétaires disponibles pour revaloriser les personnels TSM et ITM.

Tout cela en considérant les directives du premier ministre en la matière (circulaire d'avril 2025), citons-là : d'éventuelles mesures en faveur des personnels « *devront ainsi permettre d'harmoniser les situations indiciaires ou indemnitàires entre corps comparables, afin de favoriser les mobilités et de garantir l'équité entre les corps, tout en maîtrisant les coûts.* »

Interpellant nos tutelles, notamment la tutelle qui représente le ministère des finances (la direction du budget, DB) : pourquoi les personnels de Météo-France devraient-ils rester la cinquième roue du carrosse en valorisation indemnitaire au sein de notre ministère ?

Les missions de sécurité de personnes et des biens que nos personnels techniques assurent au sein de l'Etablissement, l'expertise apportée pour répondre aux enjeux climatiques, pour participer aux progrès de la recherche en météorologie et en sciences du climat ne méritent-elles pas une valorisation en primes à hauteur de l'IGN ou du ministère ?

Le représentant des finances (direction du budget) a indiqué qu'une réponse écrite serait envoyée à la CFDT-Météo. Au 20/11/2025, nous l'attendons.

En séance, il a estimé la demande « entendable », reconnaissant la nécessité des missions de Météo-France et l'engagement de ses personnels.

Il a expliqué que le ministère a connaissance des demandes de Météo-France et a mis en avant le verre à moitié plein rappelant qu'un CIA amélioré sera servi à la plupart des personnels en 2025 (dont les corps TSM et ITM) pour 1,5 million d'€. Pour l'IFSE, sa position a consisté à dire que les consommations des crédits n'ont pas toujours vocation à être exécutées à 100%. Il a aussi précisé que la demande n'était parvenue que récemment, tardivement, au ministère.

La CFDT-Météo attend la réponse écrite du ministère des finances (encore au 20 novembre). Les TSM et ITM de Météo-France sont invités [à lire des précisions sur ce sujet](#), avec des chiffres supplémentaires et une estimation des crédits perdus en 2025.

**Sur la prospective à l'horizon 2030, la CFDT-Météo a indiqué qu'elle ferait une contribution écrite dans les semaines à venir mais que dès à présent, certains éléments nous paraissent sous-estimés :** l'impact de l'IA sera multiforme et ne paraît pas assez développée dans ce document. La stratégie de communication de Météo-France sera essentielle, c'est un point qui n'apparaît du tout dans le document. Les enjeux de cybersécurité nous semblent réduits au strict minimum (les conflits prennent des formes variées et il faut anticiper des attaques lourdes). Enfin, il nous semble qu'il n'y a pas assez d'effort portés sur la recherche. Ainsi, la géo-ingénierie et la modification artificielle du temps sont absentes de cette prospective.

Le développement du capital humain, la formation des agents s'avèrent essentiels, car l'IA (encore elle !) entraînera nécessairement un redéploiement des personnels et implique de renforcer considérablement cette dimension.

L'exercice de prospective à l'horizon 2035 semble sur sa fin : il laisser la place à l'élaboration du contrat d'objectifs et de performance (COP) 2027-2031.

Tous les administrateurs s'accordent à dire que les évolutions et les incertitudes sont fortes pour ce qui concerne le contexte à venir (technique, économique et géopolitique), notamment pour ce qui concerne l'Intelligence Artificielle (IA).

Le document de référence de l'administration est [accessible ici](#) (présenté le 30 septembre).

### **Le budget rectificatif n°2 pour 2025 a été adopté :**

Les principales évolutions prises en compte par ce budget rectificatif sont :

- la baisse de la prévision de recettes commerciales 2025 à hauteur de 2,3 M€;
- la baisse des recettes sur les contrats de recherche à hauteur de 1 M€ ;
- + 2,45 M€ pour le bon de commande de prolongation de l'exploitation du HPC actuel ;
- + 2,25 M€ en investissement pour le nouveau supercalculateur;
- - 1 M€ de fonctionnement grâce à des charges réduites sur l'Espace Clément Ader ;
- - 550 k€ en investissement avec un marché de sauvegarde (informatique) infructueux.

Nous avons voté **Pour** la prise en compte de ces évolutions.

Deux marchés sont passés :

- **Un sur la rénovation énergétique et le réaménagement du site de de Merignac**
- **Un sur l'Accord-Cadre MatInfo** (un dispositif d'achat durable et responsable de matériel informatique et de « serveurs »).

### **Le SPASER de Météo-France = schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables sur 2025-2027 a été approuvé**

Le document est clair et complet : [accessible ici](#). Nous l'avons approuvé en votant Pour.

### **Le bilan des achats 2024 a été présenté :**

C'est une analyse des achats, par segments et fournisseurs pour tenter de mesurer les économies réalisées. Rien de renversant cette année : nos services des marchés sont depuis plusieurs années très performant. Document [accessible ici](#).

**La contribution à Eumetnet** sera versée : unanimité Pour, il y a eu vote car elle dépasse 1M€.

Le compte-rendu de l'administration est consultable [ici sur intramet](#).